



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résen
au
Monite
belge



10166745

TRIBUNAL DE COMMERCE

04 -11- 2010

Nizelles

N° d'entreprise : 466.977.004

Dénomination

(en entier) : **IMMO-THEP**

Forme juridique : SPRL

Siège : AVENUE DE WINTERBERG 9 - 1330 RIXENSART

Objet de l'acte : **DEMISSION - NOMINATION**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale du 4/1/2010

L'assemblée acte la démission de Monsieur Vanderstichelen Christophe de son poste de gérant, cette démission sort ses effets à la date du 01/01/2010

L'assemblée acte la nomination de Monsieur Vanderstichelen Daniel, avenue de Winterberg 9, 1330 Rixensart, comme nouveau gérant, cette démission sort ses effets à la date du 01/01/2010

Vanderstichelen Daniel
GERANT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/11/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers. Au verso : Nom et signature